

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Alcatel-Lucent annonce les résultats définitifs de l'offre de rachat par Alcatel-Lucent USA Inc. des obligations convertibles senior 2,875% Series B arrivant à échéance en 2025**

**Paris, le 17 juin 2013** – Alcatel-Lucent (Euronext Paris et NYSE: ALU) a annoncé ce jour les résultats définitifs de l'offre de rachat, par sa filiale détenue à 100%, Alcatel-Lucent USA Inc., des obligations convertibles senior 2,875% Series B arrivant à échéance en 2025, aux porteurs qui en ont fait la demande\*. Alcatel-Lucent USA Inc. a émis cette offre de rachat conformément à la documentation régissant les obligations. Cette offre de rachat a expiré le 12 juin 2013 à 23h59 (heure de la ville de New York).

BNY Mellon, le trustee et agent payeur dans le cadre de l'offre de rachat, a reçu un montant total en principal d'obligations valablement apportées et non valablement retirées de 763.828.000 dollars. Alcatel-Lucent USA Inc. a accepté de racheter ces obligations qui représentent approximativement 99.8% de l'ensemble des obligations émises. Alcatel-Lucent USA Inc. a déposé les 763.828.000 dollars correspondant au prix d'achat total de ces obligations auprès de l'agent payeur, en liquide.

Toutes les questions relatives à l'apport des obligations dans le cadre de l'offre de rachat devront être adressées à BNY Mellon, l'agent payeur de l'offre de rachat, au +1-212-815-5283.

\* Le prix d'achat des obligations est de 1.000 dollars pour 1.000 dollars de montant en principal d'obligations, plus les intérêts courus et non payés au 15 juin 2013 (non inclus), date de paiement des intérêts prévue par la documentation régissant les obligations.



## A PROPOS D'ALCATEL-LUCENT (EURONEXT PARIS ET NYSE : ALU)

Partenaire privilégié des opérateurs, des entreprises et des administrations du monde entier, Alcatel-Lucent est à la pointe de l'innovation technologique en matière de produits et de services télécoms. Le Groupe est le berceau des Bell Labs, l'un des centres de recherche les plus réputés au monde, à l'origine de découvertes qui ont façonné le secteur des réseaux de communication

Les innovations réalisées par Alcatel-Lucent sont régulièrement saluées par les grandes organisations internationales pour leur influence positive sur la société. En 2012 et pour la deuxième année consécutive, Alcatel-Lucent a figuré au classement des 100 entreprises les plus innovantes au monde publié par Thomson Reuters ; une reconnaissance venue souligner ses efforts permanents pour enrichir l'un des plus vastes portefeuilles de brevets du marché. Alcatel-Lucent a également vu son action en matière de développement durable reconnue, notamment en étant désignée « Technology Supersector Leader » en 2012 par l'indice Dow Jones du développement durable. Avec ses innovations, Alcatel-Lucent rend les communications plus durables, plus abordables et plus accessibles, poursuivant une seule mission : révéler tout le potentiel d'un monde connecté.

Présent à l'échelle du globe, Alcatel-Lucent est un partenaire local et acteur international. Le Groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 14,4 milliards d'euros en 2012, est une société de droit français dont le siège social est installé à Paris.

Pour plus d'informations, visitez le site d'Alcatel-Lucent à l'adresse <http://www.alcatel-lucent.fr>. Découvrez également les dernières actualités du Blog <http://www.alcatel-lucent.fr/blog> et suivez-nous sur Twitter <http://twitter.com/Alcatel-Lucent>.

### ALCATEL-LUCENT CONTACTS PRESSE

SIMON POULTER

[simon.poulter@alcatel-lucent.com](mailto:simon.poulter@alcatel-lucent.com)

T : +33 (0)1 40 76 50 84

### ALCATEL-LUCENT RELATIONS INVESTISSEURS

FRANK MACCARY

[frank.maccary@alcatel-lucent.com](mailto:frank.maccary@alcatel-lucent.com)

T : + 33 (0)1 40 76 12 11

TOM BEVILACQUA

[thomas.bevilacqua@alcatel-lucent.com](mailto:thomas.bevilacqua@alcatel-lucent.com)

T : + 1 908-582-7998

CORALIE SPAETER

[coralie.spaeter@alcatel-lucent.com](mailto:coralie.spaeter@alcatel-lucent.com)

T : +33 (0)1 40 76 49 08

### Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives telles que définies par les lois fédérales boursières américaines. Ces déclarations prospectives reflètent l'opinion de notre direction sur des événements futurs. Des termes tels que : « pourra », « sera », « devrait », « objectif », « recherche », « projet », « pourrait », « envisage », « présume », « anticipe », « estime », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « potentiel » ou « continue » ou la négative de ces termes, ainsi que des variantes de ces termes et expressions similaires, permettent d'identifier de telles déclarations prospectives, bien que certaines déclarations prospectives soient formulées différemment. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse concernant notre position financière, notre stratégie commerciale et nos projets et objectifs quant à de futures opérations sont, à l'exception des déclarations portant sur des faits historiques, des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives doivent être lues avec vigilance dans la mesure où elles reflètent notre vision des performances futures et événements futurs, certaines estimations de nos résultats opérationnels futurs ou de notre future condition financière, ou font état d'autres informations prospectives.

Les déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont faites en date du 17 juin 2013. Des événements ultérieurs ou des développements peuvent changer notre opinion.